



Capitainerie du Grand Port Maritime

34 Bld de Boisguilbert - BP 4075
76022 Rouen Cedex 3

e-mail administratif : cpr@rouen.port.fr

e-mail exploitation : harbourmaster@rouen.port.fr

site web : www.rouen.port.fr

TARIF 2010

***MATAGE / DEMATAGE
DE NAVIRES DE PLAISANCE
MAST UP / MAST DOWN
PLEASURE BOATS / YACHTS***

BON DE COMMANDE

document recto/verso

Commande effectuée auprès de la Capitainerie du Port pour le compte du service exploitation outillage, BCE gestionnaire des engins outillage - ☎ 02 35 52 55 30 - compte analytique 927 4 1900

PRESTATION EFFECTUEE PAR SERVICE LAMANAGE DEPUIS MI 2010

Référence client :

Nom du bateau / *name of ship* :

Propriétaire / *owner* :

Adresse / *adress* :

Exécution prévue le :

Date of work

Au quai de

Berth

à

time

grue n°

crane n°

Travaux executés au moyen d'engins de l'outillage public

Cost

170 Euros T.T.C.

(cent soixante dix - tarif 2010)

tarif valable pour un bateau et une durée de 2 heures maximum

Cost for one boat and 2 hours maximum.

Rouen, le,

Le client/ *Owner's signature*

RECU la somme de 170 euros TTC (cent soixante dix euros)

RECEIVED

A Rouen, le :

l'Officier de Port, *harbour Officer*,

CONDITIONS (au verso) / ***(Please turn over)***

CONDITIONS

- ① Cette prestation ne peut être assurée qu'en fonction de l'activité portuaire et pendant l'horaire normal de travail : **07 h 30/11 h 30 - 13 h 30/17 h 30**
Heure limite de commande : - vacation matin : 09 h 00 - vacation après-midi : 15 h 00

This service depends on Port activities, and can only be supplied during legal working hours :

07 h 30/11 h 30 - 13 h 30/17 h 30

Last order time : morning shift : 09 h 00 - afternoon shift : 15 h 00

- ② a - La prestation fournie correspond à la mise à disposition d'une grue et d'un grutier.

This service includes crane and driver only.

- ② b - La fourniture de l'élingue, l'élingage, la mise en place du mât, sa dépose sur le quai ou sur le voilier, sont exécutés sous l'entière responsabilité du plaisancier.

The whole operation is the sole responsibility of the purchaser.

- ② c - La responsabilité du Port Autonome de Rouen ne peut être engagée qu'en cas de faute lourde de sa part, à charge pour celui qui l'invoque d'en apporter la preuve.

The Port of Rouen liability can only be engaged in the case of a serious mistake caused by the port (or « faute lourde » in administrative law) and proof must be provided by the client.

Lu et approuvé : *Approved by :*

Le client : *The purchaser :*

(signature)